

Élections européennes : 11 mesures pour une Europe agricole et forestière durable

À l'approche des élections européennes, la Fédération Nationale Entrepreneurs des Territoires réaffirme le rôle fondamental des entreprises de travaux agricoles, ruraux et forestiers. Elle publie un manifeste de 11 mesures à prendre pour assurer la pérennité de ces filières.

Paris, le 28 mai 2024 - « L'Europe compte 150 000 entreprises de travaux agricoles, ruraux et forestiers, dont près de 15 % se trouvent en France ! Partenaires essentiels des agriculteurs et de la forêt, acteurs incontournables des transitions écologiques et énergétiques, les ETARF jouent un rôle crucial dans la compétitivité et la souveraineté agricole et forestière », déclare Philippe Largeau, président de la FNEDT, à l'occasion de la diffusion du manifeste du syndicat pour les élections européennes.

À travers 11 propositions, ce manifeste met en lumière les priorités des entreprises de travaux agricoles, ruraux et forestiers (ETARF). Ces priorités sont autant de leviers pour que le mandat 2024-2029 sécurise un cadre européen, innovant et favorable au développement d'une agriculture et d'une forêt durables. De ce nouveau cadre dépend l'avenir des 22 000 ETARF françaises - TPE et PME des territoires ruraux et péri-urbains - et de leurs 147 000 actifs.

Pour la FNEDT, seule la combinaison des forces de tous les professionnels des filières permettra de relever les défis du renouvellement des générations et des adaptations au changement climatique.



Télécharger le document « **Élections européennes - Manifeste pour 2024-2029** » qui détaille les onze mesures prioritaires pour les ETARF :

<https://we.tl/t-cY7woWvWa7>

Contact presse - Agence Ressources de la Nature

Fadela Benabadi - 01 85 09 83 70 - 06 11 34 22 39 – fbenabadi@agence-rdn.com

Benoît Moureaux - 01 85 09 83 71 - 06 09 49 09 78 - bmoureaux@agence-rdn.com



À propos - Créée en 1922, la Fédération Nationale Entrepreneurs Des Territoires (FNEDT) est l'organisation professionnelle représentative des entreprises de travaux agricoles (ETA), ruraux (ETR) et forestiers (ETF). Elle regroupe 63 syndicats départementaux et 12 unions régionales. Acteurs clés dans les territoires, les 22 000 entreprises de travaux (+7 % en 5 ans) emploient 147 000 actifs permanents et occasionnels pour un chiffre d'affaires de 7 milliards d'euros.